

## APPENDICE

LISTE DES NORMES DE SÉCURITÉ DES  
VÉHICULES AUTOMOBILES (ONGC)

101. Position et identification des dispositifs de contrôle—Voitures de tourisme.
102. Commande du levier de changement de vitesse, positions de démarrage, effet de reinage par compression—Voitures de tourisme, véhicules à usages multiples, camions et autobus.
103. Dégivrage et désembuage du pare-brise—Voitures de tourisme, véhicules à usages multiples, camions et autobus.
104. Essuie-glace et lave-glace—Voitures de tourisme, véhicules à usages multiples, camions et autobus.
105. Commande du double circuit de freinage et du frein stationnement—Voitures de tourisme.
106. Tuyaux de freins hydrauliques—Voitures de tourisme et véhicules à usages multiples.
107. Surfaces réfléchissantes—Voitures de tourisme, véhicules à usages multiples, camions, autobus, remorques et motocyclettes.
109. Pneus neufs—Voitures de tourisme.
110. Pneus adaptés aux jantes—Voiture de tourisme.
111. Rétroviseurs—Voitures de tourisme et véhicules à usages multiples.
112. Dissimulateurs de phares—Voitures de tourisme.
113. Attache-capot—Voitures de tourisme, véhicules à usages multiples, camions et autobus.
114. Dispositif anti-vol.—Voiture de tourisme.
115. Numéro d'identification du véhicule—Voitures de tourisme.
116. Liquide pour freins hydrauliques (en préparation).
201. Protection intérieure des passagers contre l'impact—Voitures de tourisme.
202. Appuis-tête—Voitures de tourisme.
203. Volant pouvant absorber la force de l'impact—Voitures de tourisme.
204. Déplacement du volant vers l'arrière—Voitures de tourisme.
205. Type de glace—Voitures de tourisme, véhicules à usages multiples, motocyclettes, camions et autobus.
206. Loquets et charnières—Voitures de tourisme.
207. Ancrage des sièges—Voitures de tourisme.
208. Nombre de ceintures de sécurité—Voitures de tourisme.
209. Type de ceintures de sécurité—Voitures de tourisme, véhicules à usages multiples, camions et autobus.
210. Ancrage des ceintures de sécurité—Voitures de tourisme.
211. Boulons des roues et enjoliveurs—Voitures de tourisme et véhicules à usages multiples.
212. Montage du pare-brise—Voitures de tourisme.
301. Réservoir à essence, tuyauterie d'alimentation et raccords—Voitures de tourisme.